



Offre d'emploi- Pompier et officier à temps partiel

La Municipalité de Val-Des-Lacs, est à la recherche de pompier pour son service incendie

Sous l'autorité des officiers du service, le candidat devrait être en mesure d'effectuer les tâches relatives à l'intervention des incendies, telles que spécifiées dans la description des tâches.

Description des tâches

- Participer à l'éducation de la population en matière de sécurité incendie;
- Appliquer les stratégies élaborées par l'officier en charge lors d'intervention;
- Accomplir les différentes tâches d'entretien qui lui sont confiées;
- Mise en service des équipements après chaque intervention;
- Exécuter toutes autres tâches connexes.

Exigence du poste

- Détenir un permis de conduire avec la classe 4A, ou s'engager à le faire;
- Idéalement, demeure dans la Municipalité ;
- Bonne forme physique;
- Disponibilité de jour, de soir et de fin de semaine;
- En voie de compléter la formation Pompier 1 de l'École nationale des pompiers du Québec ou s'engager à le faire (offert par la municipalité);

Conditions de travail

Conformément à la nouvelle politique des conditions de travail des pompiers du service.

Taux horaire pour pompier en formation : 21.50 \$

Taux horaire pour pompier formé, débute à 23.64 \$

Taux horaire pour officier : 29.99 \$

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 29 janvier 2024 par courriel à l'adresse suivante : dg@val-des-lacs.ca

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Ce poste s'adresse aux hommes et aux femmes.